



Éditorial : Next Generation EU (2021-2023),

le temps attendu des investissements et des réformes

Le 30 avril prochain, au plus tard, les plans nationaux de relance et de résilience (PNRR) doivent être déposés par les États membres de l'UE, auprès de la Commission européenne, pour évaluation rapide au sein du Conseil.

Financés par l'initiative *Next Generation EU* (750 Mds EUR), lancée par le Conseil européen de juillet 2020, ces plans doivent permettre de répondre aux défis économiques et sociaux qui risquent d'entraver la reprise *post Covid-19* : manque de productivité, insuffisances des investissements, disparités territoriales, exclusions sociales, faiblesses des systèmes éducatifs et de santé, vieillissement démographique.

Il s'agit pour les États membres de l'UE d'identifier les investissements et les réformes nécessaires à la cohésion sociale et à la compétitivité économique, en un mot à leur *résilience*, c'est-à-dire à leur capacité de faire face aux chocs économiques, sociaux et environnementaux d'une façon équitable, durable et inclusive.

Les trois derniers États membres en date de l'UE - Croatie, Roumanie, Bulgarie - devraient être de grands bénéficiaires de *Next Generation EU*, par l'importance des volumes de subventions alloués (6,0 Mds EUR pour la Bulgarie, 6,0 Mds EUR pour la Croatie, 13,8 Mds EUR pour la Roumanie) et, pour les États désireux de recourir aussi aux prêts, en raison des taux d'intérêt très avantageux auxquels l'UE se financera sur les marchés.

Les PNRR constituent pour ces pays une opportunité majeure d'accélérer leur processus de convergence.

Les PNRR doivent être construits sur six piliers : 1. Transition verte (au moins 37 % des fonds) 2. Transformation digitale (au moins 20 % des fonds) 3. Compétitivité (incluant la R&D et l'innovation) 4. Cohésion sociale et territoriale 5. Résilience sanitaire, éducative, sociale et institutionnelle 6. Politiques publiques pour l'enfance et la jeunesse (éducation, compétences).

Sur la base du règlement financier adopté en décembre 2020 par les co-législateurs de l'UE - le Parlement européen et le Conseil -, la Commission européenne a publié le 22 janvier dernier ses orientations. Plusieurs points majeurs s'en dégagent :

- La nécessaire cohérence entre objectifs et réformes¹, afin d'éviter contradictions et mauvaises allocations financières ;
- Les synergies utiles entre piliers, par exemple entre l'éducation et les transitions jumelles (verte et digitale) ;
- Une conception de l'investissement qui va bien au-delà de la formation brute de capital fixe pour inclure l'investissement dans le capital humain (accès à la santé, à l'éducation, à la formation) ainsi que dans le capital « naturel » (mesures antipollution, accès à l'eau, protection de la biodiversité, reforestation, etc.) ;
- La possibilité d'investissements transfrontaliers, par exemple dans les transports ou l'énergie et la complémentarité avec les autres programmes européens (FEDER, FEADER, FSE, Invest UE) ;
- La prise en compte des grandes politiques européennes, qu'il s'agisse des corridors européens de transport, du stockage de l'énergie, de la 5G, et, à partir de 2025 de la fourniture d'une identité digitale européenne, de la formation permanente de 50 % de la population adulte, ainsi que de son objectif d'autonomie stratégique avec le doublement escompté d'ici 2025 de la production de semi-conducteurs dans l'UE.

Pour parvenir à ces objectifs, les institutions européennes mettent l'accent sur l'importance de l'État de droit, indispensable au développement des investissements privés, notamment d'origine domestique, et sur la nécessaire résilience du cadre public : recouvrement de l'impôt, priorisation des investissements publics, lutte anti-blanchiment et anticorruption, marchés publics, droit de la concurrence, indépendance du système judiciaire. Relevons que ces priorités sont aussi intégrées par l'UE pour les Balkans occidentaux, qu'il s'agisse du plan économique et d'investissement adopté à l'automne 2020 ou au sein de chacun des accords de prêts d'assistance macro-financière de l'UE aux cinq pays des Balkans occidentaux qui en ont fait la demande².

La mise en œuvre des PNRR fera l'objet d'un pilotage national et européen rigoureux : les versements (jusque fin 2026) seront liés non pas aux coûts, mais au respect des engagements pris.

Florence Dobelle, Cheffe du Service Économique Régional 'Danube-Balkans'

¹ Dont les réformes recommandées par le Conseil dans le cadre des Semestres européens 2019 et 2020.

² Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro.

Sommaire

Éditorial : Next Generation EU (2021-2023), le temps attendu des investissements et des réformes	1
Les remises migratoires, un filet social de sécurité mis à l'épreuve par la Covid-19.....	3
Une diaspora source d'importantes remises migratoires	3
Impact de la Covid-19 sur l'envoi de remises migratoires	4
Un filet social de sécurité fragilisé par la chute des remises malgré une réponse forte des Etats	5
Le secteur agri-agro dans la région Danube-Balkans³	7
Importance et résilience du secteur agri-agro dans la région.....	7
Vulnérabilités structurelles et climatiques – projets et opportunités	7
Potentiel de développement des relations économiques bilatérales.....	8
<i>Albanie.....</i>	<i>9</i>
<i>Bosnie-Herzégovine</i>	<i>10</i>
<i>Bulgarie</i>	<i>11</i>
<i>Croatie</i>	<i>12</i>
<i>Kosovo</i>	<i>13</i>
<i>Macédoine du Nord.....</i>	<i>14</i>
<i>Monténégro.....</i>	<i>15</i>
<i>Roumanie</i>	<i>16</i>
<i>Serbie.....</i>	<i>17</i>

³ L'ensemble de ce volet sectoriel a été réalisé avec l'aimable coopération de la conseillère régionale agricole, Marie-Luce Ghib.

Les remises migratoires, un filet social de sécurité mis à l'épreuve par la Covid-19

La région Danube Balkans est historiquement marquée par des phénomènes d'émigration, qu'il s'agisse des déplacements massifs de populations lors des guerres d'ex-Yougoslavie ou de migrations économiques. Une importante diaspora de 11,4 M de personnes (soit 20 % de la population de la région) s'est ainsi établie en Europe⁴ (71 %), dans l'Union européenne (68 %) et dans les pays frontaliers (25 %). Cette diaspora est à l'origine de flux de remises migratoires nettes conséquents, allant de 3,1 % du PIB en Roumanie à 15,1 % du PIB au Kosovo en 2019. Avec la pandémie et à l'exception notable du Kosovo, une dégradation significative des flux de remises consécutive à la crise sanitaire et économique a été constatée en 2020. Or, la chute des remises migratoires augmente sensiblement la pauvreté.

I. Une diaspora source d'importantes remises migratoires

Depuis 1990, les pays de la région Danube Balkans connaissent un déclin continu de leur population sous l'effet conjugué d'une baisse de la natalité et d'une émigration massive. Ces départs se sont traduits par la constitution d'une importante diaspora, le nombre d'émigrants⁵ ayant presque triplé entre 1990 et 2017 (11,4 M d'émigrants, soit 20 % de la population actuelle des pays de la zone).

Taille des diasporas par ordre décroissant en fonction du nombre d'émigrants en 2017

Pays	Nombre d'émigrants (2017)	Nombre d'émigrants (2010)	Nombre d'émigrants (1990)	Part d'émigrants dans la population (2017)
Roumanie	3,4 M	3,37 M	0,81 M	17 %
Bosnie-Herzégovine	1,64 M	1,57 M	0,86 M	47 %
Bulgarie	1,48 M	1,1 M	0,61 M	21 %
Serbie	1,3 M	0,83 M	0,74 M	18 %
Albanie	1,2 M	1,12 M	0,18 M	41 %
Croatie	0,89 M	0,82 M	0,43 M	21 %
Macédoine du Nord	0,63 M	0,53 M	0,43 M	30 %
Kosovo	0,55 M			30 %
Monténégro	0,28 M	0,15 M		45 %

Source : Knomad, « Bilateral Migration Matrix ». Le tableau inclut les enfants nés dans le pays d'accueil

En 2017, l'essentiel de la diaspora de la zone Danube-Balkans est situé en Europe (71 % ; 8,1 M d'émigrants) et dans les pays frontaliers de chaque pays étudié (25 % ; 2,9 M d'émigrants). Les diasporas kosovare⁶ (94 % d'émigrants européens), roumaine (88 %) et albanaise (82 %) ont la plus forte proportion d'émigrants européens. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie et le Monténégro se distinguent par une importante émigration frontalière. Les diasporas bulgare et albanaise sont en effet composées de 45 % et 43 % d'émigrants frontaliers, respectivement en Turquie (571 000 ressortissants bulgares, soit 39 % de la diaspora) et en Grèce (429 000 ressortissants albanais, soit 36 %). La diaspora bosnienne réside quant à elle principalement en Croatie (24 %) et en Serbie (20 %), à l'instar de la diaspora monténégrine (respectivement 14 % en Croatie et 25 % en Serbie).

Localisation des diasporas par ordre décroissant en fonction de leur taux d'implantation en Europe

Pays	Europe	UE 27	Danube Balkans	Pays frontaliers	Amérique du Nord
Kosovo	94%	68%	0%	0%	5%
Roumanie	88%	88%	0%	6%	7%
Albanie	82%	82%	8%	43%	9%
Serbie	68%	62%	14%	14%	8%
Bosnie-Herzégovine	63%	60%	49%	46%	9%
Macédoine du Nord	58%	47%	14%	10%	7%
Bulgarie	51%	51%	1%	45%	6%
Croatie	50%	48%	31%	35%	13%
Monténégro	33%	32%	49%	46%	10%
Total	71%	68%	14%	25%	8%

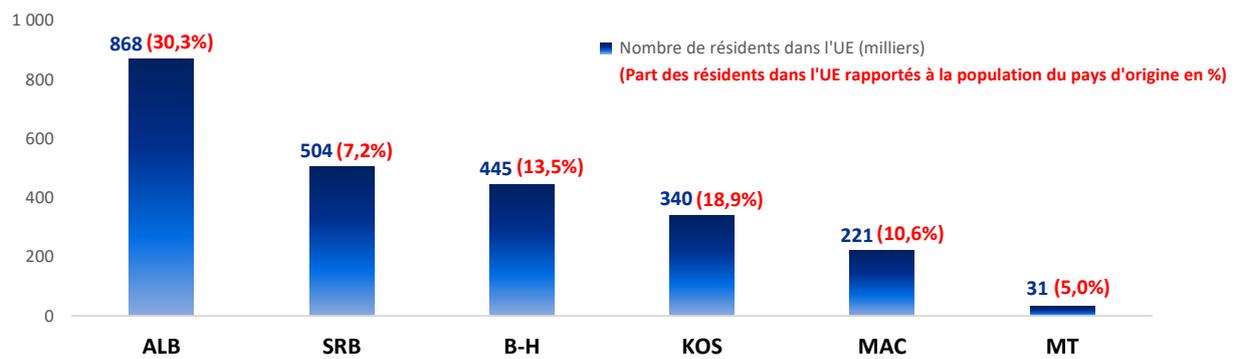
Source : Calculs du SER à partir de la Bilateral Migration Matrix (Knomad)

⁴ La dénomination « Europe » intègre ici l'UE-27, le Royaume-Uni et la Suisse.

⁵ « Stock d'émigrants » (ONU, International Migration Report), incluant les enfants nés dans le pays d'accueil.

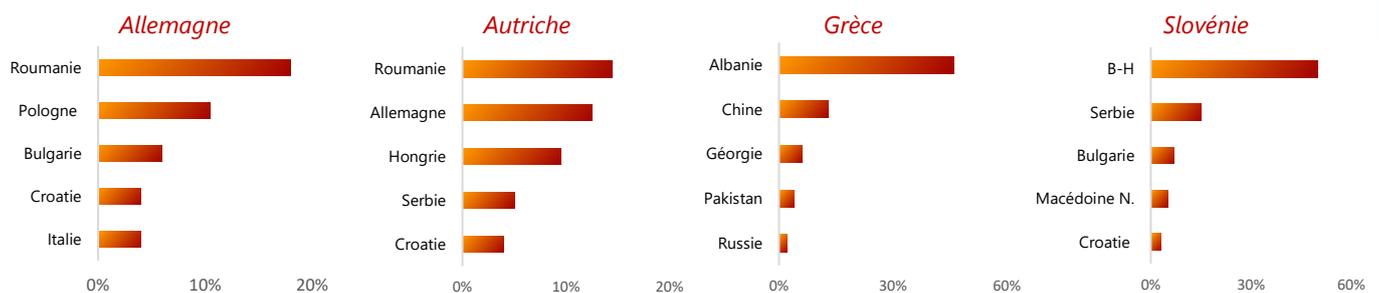
⁶ A noter le nombre très important d'émigrants kosovars en Suisse (145 882, soit 27 % du total des émigrants).

Poids des résidents dans l'UE originaires des Balkans occidentaux (2019)



Source : Eurostat, citoyens étrangers présentant un permis de séjour valide dans l'UE en 2020

Nationalités des principales entrées en Allemagne, Autriche, Grèce et Slovaquie en 2018 (% des entrées)



Source : OCDE, Perspectives des migrations internationales (2020)

Les mouvements migratoires de la région Danube-Balkans se poursuivent aussi bien dans l'Union européenne que vers les pays frontaliers. Ainsi, les Roumains, les Bulgares et les Croates continuent d'être à l'origine d'une part importante des entrées en Allemagne et en Autriche. Les Albanais et les Bosniens constituent quant à eux près de la moitié des nouvelles entrées en Grèce et en Slovaquie.

II. Impact de la Covid-19 sur l'envoi de remises migratoires

Méthodologie FMI des remises migratoires

- Pour mémoire, la 5^{ème} édition du manuel (MBP5) incluait dans sa définition des remises migratoires : (i) les salaires d'émigrants non-résidents dans le pays hôte, (ii) les transferts envoyés par les travailleurs résidents dans le pays hôte et (iii) les transferts migratoires.

Classification statistique

- **Par souci de clarté et de faisabilité, la 6^{ème} édition du manuel (MBP6) a simplifié la classification statistique des transferts en 2009 : le concept des « transferts personnels » n'est plus fondé sur l'emploi ou sur le statut de migrant.** Il remplace les « transferts courants des travailleurs non-résidents » de MBP5 et inclut l'ensemble des transferts en espèces et en nature entre ménages résidents et non-résidents, qu'ils soient issus du salariat ou de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, les transferts personnels sont repris dans plusieurs grandes catégories statistiques :
 - Les « **envois de fonds personnels** » intègrent les « transferts personnels », les transferts en capital entre ménages et les salaires nets des émigrants (avec soustraction des coûts de transport et de voyage).
 - La catégorie « **Total des envois de fonds à l'étranger** » inclut les « envois de fonds personnels » et les prestations sociales à recevoir.
 - Le « **Total des envois de fonds et transferts aux ISBLSM** » comprend le « total des envois de fonds à l'étranger » ainsi que les transferts courants et en capital aux ISBLSM (Institutions sans but lucratif au service des ménages).

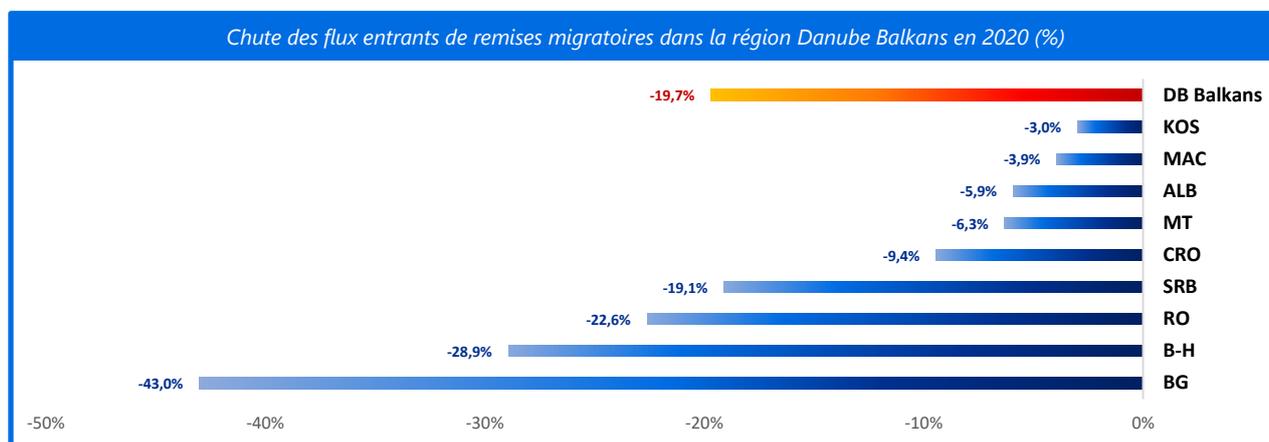
Comptabilisation au sein de la balance des paiements

- La 6^{ème} édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI (MBP6) précise également la comptabilisation des remises migratoires au sein de la balance des paiements :
 - Les transferts personnels, les prestations sociales et les transferts courants aux ISBLSM, qu'ils soient en numéraire ou en nature, sont enregistrés dans le **compte du revenu secondaire** ;
 - La rémunération des salariés à l'étranger est incluse dans le **compte du revenu primaire** ;
 - Les voyages et transports liés à l'emploi de travailleurs frontaliers sont inclus dans le **compte de biens et services** ;
 - Les transferts en capital entre ménages sont inscrits au **compte de capital**.
- **A l'exception du compte de capital, tous ces comptes font partie des transactions courantes.**

En 2019, les remises migratoires nettes de la diaspora étaient conséquentes avec près de 22 Mds USD de transferts (soit 4,5 % du PIB de la région Danube Balkans, sachant qu'elles représentent 3,4 % du PIB des 3 pays de l'UE et 8,3 % du PIB des Balkans occidentaux). A titre comparatif, les remises migratoires nettes de l'UE-27 s'élevaient à 0,1 % du PIB en 2019. Les principaux pays bénéficiaires de ces remises sont dotés d'une grande diaspora en Europe : le Kosovo (les remises nettes représentaient 15,1 % du PIB en 2019), la Bosnie-Herzégovine (11,0 %), l'Albanie (8,9 %), le Monténégro (8,4 %) et la Serbie (7,6 %).

Dans les Balkans occidentaux, la crise sanitaire et économique a toutefois provoqué une chute historique des flux entrants de remises, qui s'établissent à 7,7 % du PIB en 2020 (contre 9,0 % en 2019). Compte tenu de la taille de leur diaspora et de leur localisation, la Bosnie-Herzégovine (-28,9 % de remises entrantes en 2020 en g.a.), la Serbie (-19,1 %) et l'Albanie (-5,9 %) sont les pays les plus touchés par cette baisse. A contrario, les remises kosovares enregistrent la plus faible baisse régionale en 2020 (-3,0 %).

Ces disparités s'expliquent par l'origine variable des flux de remises. En 2019, les transferts albanais proviennent de la diaspora installée en Grèce (44 %) et en Italie (36 %), tandis que les remises kosovares proviennent principalement d'Allemagne (41 %) et de Suisse (21 %).



Source : Knomad, Banque mondiale.

Si la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie sont moins dépendantes des remises migratoires⁷, les trois pays connaissent cependant une forte chute des flux entrants de remises en 2020 avec une baisse respective de -43,0 %, -22,6 % et -9,4 % en g.a. selon les prévisions du dernier rapport de KNOMAD (Migration and Development Brief 33).

La baisse du niveau global des remises et les confinements successifs ont lourdement impacté le chiffre d'affaires des prestataires de services financiers (WU, MoneyGram), qui préfèrent parfois fermer les boutiques physiques au profit de solutions digitales. La dépendance de la diaspora et de leurs familles aux voies physiques d'envoi des fonds⁸ provoque un report des remises vers des canaux informels, d'autant que les coûts de transfert vers les Balkans sont parmi les plus élevés au monde. Pour mémoire, les primes de transfert de remises de la Turquie à la Bulgarie et de la Suisse à l'Albanie ont atteint respectivement 11,6 % et 9,5 % au Q2 2020.

La perspective d'adhésion des pays des Balkans occidentaux au SEPA (Espace unique de paiement en euros) devrait favoriser une bancarisation⁹ accrue et contribuer ainsi à l'intégration progressive des remises migratoires dans l'économie formelle.

III. Un filet social de sécurité fragilisé par la chute des remises malgré une réponse forte des Etats

Les remises constituent un véritable filet de sécurité économique et social pour les ménages, représentant près de 122 USD internationaux PPA par habitant par mois à l'échelle régionale (soit 8 % du salaire mensuel net moyen régional). Les ménages albanais et kosovars sont les plus dépendants de ces flux de remises¹⁰, près de 26 % des Albanais et 17 % des Kosovars étant récepteurs de remises migratoires. En Albanie, ces transferts représentent en moyenne 13 % du budget des ménages et sont majoritairement destinés à l'achat de produits essentiels - les trois principaux postes de dépenses des ménages récepteurs étant l'alimentaire (48 %), les dépenses de loyer, d'eau et d'électricité (11 %) ainsi que les dépenses de santé (5 %). Au Kosovo, le poids des remises dans le budget des ménages récepteurs est considérable (71 %), si bien que le taux de pauvreté de ces ménages (26 %) serait multiplié par deux (52 %) en l'absence de remises.

La baisse du niveau des remises migratoires dans la région Danube Balkans exerce donc une forte pression sur les revenus des ménages des pays les plus pauvres de la région. Selon la Banque mondiale, la Covid-19 a poussé près de 300 000 personnes sous le seuil de pauvreté en Albanie, au Kosovo, en Serbie et au Monténégro. L'Albanie est le pays le plus touché par cet appauvrissement, le taux de pauvreté albanais augmentant de +6 pp en 2020 pour atteindre 41,4 %.

Les Etats de la région Danube Balkans ont pris des mesures fortes pour compenser au moins partiellement la chute des revenus disponibles des ménages et atténuer l'impact économique et social de la pandémie. Tous les pays de la zone ont ainsi mis en place un dispositif de soutien au chômage partiel et de préservation de l'emploi.

⁷ A noter que les remises nettes bulgares, roumaines et croates représentent respectivement 3,2 %, 2,9 % et 5,8 % de leur PIB en 2019.

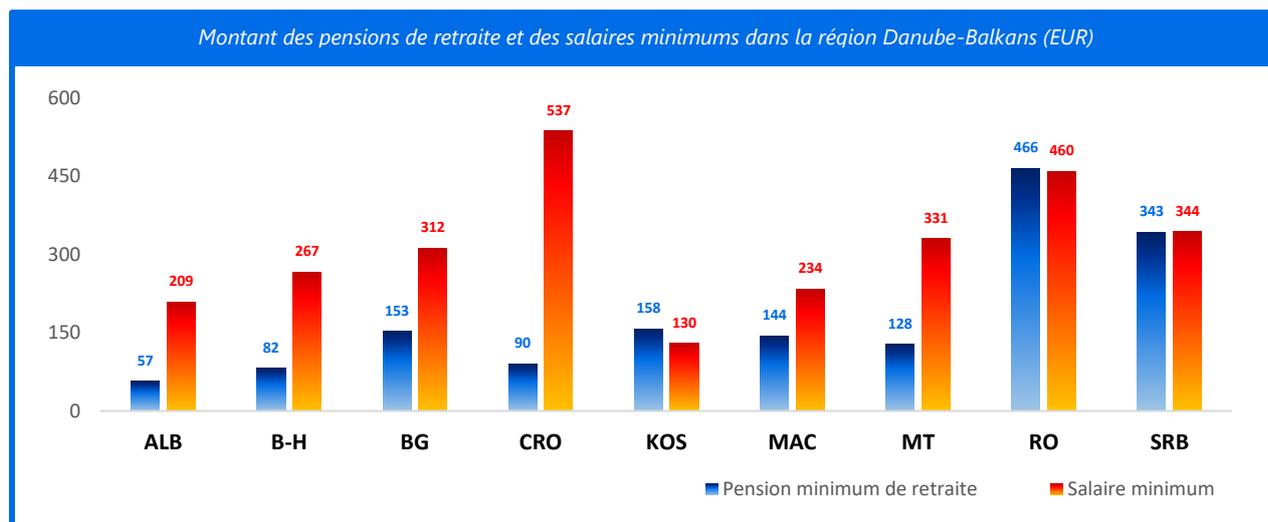
⁸ En Albanie, seules 4 % des remises sont transférées par voie bancaire. 57 % sont transférées par un opérateur de transfert d'argent (WU, Moneygram) et 37 % par transport physique des espèces à la frontière (Banque mondiale, 2016).

⁹ En 2017, seulement 40 % de la population albanaise âgée de plus de 15 ans détient un compte bancaire.

¹⁰ L'Albanie (1167 USD PPA de PIB par habitant par mois en 2019) et le Kosovo (916 USD PPA par habitant par mois) sont les pays les plus pauvres de la région (FMI, World Economic Outlook oct. 2020)

L'impact de la chute des remises est toutefois amplifié par des faiblesses structurelles majeures :

- **Le marché du travail dans la région Danube Balkans est caractérisé par une très forte informalité¹¹.** Bien que protecteurs, les dispositifs de chômage partiel ont un impact limité car ils ne ciblent pas les travailleurs informels. Cette informalité est renforcée par le retour des émigrants, qui ne sont plus émetteurs de remises. Près de 220 000 émigrants sont ainsi rentrés en Bulgarie (3,1 % de la population préexistante) et 400 000 en Serbie (5,7 % de la population) après le premier confinement. Dans les Balkans occidentaux, ces retours se traduisent par un recul du taux d'emploi déjà structurellement faible (-1,5 pp au T2 2020 en g.a. pour s'établir à 42,6 %).
- **Les aides sociales, parfois non-indexées, s'avèrent souvent insuffisamment ciblées, avec des conditions strictes et complexes d'éligibilité.**
- **Très dépendantes des transferts personnels, les personnes âgées** -malgré leur patrimoine immobilier¹²- sont les plus touchées par la chute des remises tant le niveau des pensions dans l'ensemble de la région est faible. En Bulgarie, où la baisse des flux entrants de remises atteint -43,0 % en 2020, rappelons que 39,5 % des personnes âgées de plus de 65 ans étaient déjà sous risque de pauvreté avant la pandémie. La moindre solidarité financière intergénérationnelle risque donc de faire basculer une part encore plus grande des retraités dans la pauvreté.



Sources : Eurostat, CLEISS.¹³

Bibliographie

- Bank of Albania. (2018). *Remittances: a support for development*
- Cojocaru, A. (2017). *Kosovo jobs diagnostic*. World Bank.
- World Bank. (2020). *Remittances Prices Worldwide*
- World Bank. (2020). Western Balkans Regular Economic Report No. 18, *Fall 2020: An Uncertain Recovery*.
- Central Bank of the Republic of Kosovo. (2013). *Remittances in Kosovo: an analysis of the methods of transfer*
- Reinke, J. (2007, February). *Remittances in the balance of payments framework: Current problems and forthcoming improvements*. In Presentation to Seminar on Remittance Statistics at the Center of Excellence in Finance, Ljubljana, Slovenia. imf.org/external/np/sta/bop/pdf/rem.pdf.
- IMF. (2009). *Balance of Payments and International Investment Position Manual Sixth Edition (BPM 6)*
- Gashi, R. (2018). *Remittance income and economic development in Kosovo*. Prizren Social Science Journal Vol.2 (2), 43-51
- International Organization for Migration. (2020). *International Migration Report 2020*
- Knomad. (2018). *Bilateral Migration Matrix*
- Knomad. (2018). *Bilateral Remittances Matrix*
- Ratha, D. K., De, S., Kim, E. J., Plaza, S., Seshan, G. K., & Yameogo, N. D. (2020). *COVID-19 crisis through a migration lens*. Migration and Development Brief, 32.
- Loxha, A. (2019). *Do Remittances reduce poverty in Kosovo?—A counterfactual analysis*. South East European Journal of Economics and Business, 14(2), 117-132.
- Medina, L., & Schneider, F. (2018). *Shadow economies around the world: what did we learn over the last 20 years?* IMF WP/18/17
- OECD. (2019). *Bulgaria: Country Health Profile 2019*. State of Health in the EU
- United Nations. (2019). *International Migrant Stock*
- Petreski, M., & Jovanovic, B. (2013). *Do Remittances Reduce Poverty and Inequality in the Western Balkans? Evidence from Macedonia*.
- UNDP. (2012). *Kosovo Remittance Study*

¹¹ Selon Medina et Schneider (2018), l'économie informelle représente 1/3 du PIB régional (cf. LESE n°55 portant sur le CIBO, l'économie informelle et l'électricité)

¹² En 2019, une écrasante majorité de la population est propriétaire d'un bien immobilier dans la région Danube Balkans, notamment au Kosovo (98 %), en Roumanie (96 %), en Macédoine du Nord (91 %), en Croatie (90 %), en Bulgarie (84 %) et en Serbie (83 %). (Source : Eurostat)

¹³ A noter que le salaire minimum kosovar s'élève à 170 EUR pour les plus de 35 ans. Le salaire minimum bosnien correspond au salaire minimum en République Serbe de Bosnie.

Le secteur agri-agro dans la région Danube-Balkans

I. Importance et résilience du secteur agri-agro dans la région

Si la Covid-19 a globalement freiné les échanges de biens d'équipement et de matières premières agricoles non-alimentaires, elle n'a **quasiment pas affecté la production et les échanges de produits alimentaires** compte tenu de la relative inélasticité de leur demande par rapport aux revenus et de la mise en place de couloirs verts. Les confinements successifs ont en outre immobilisé plusieurs centaines de milliers de travailleurs saisonniers agricoles dans la région.

Le secteur agri-agro contribue de façon importante à l'économie des pays de la région qu'il s'agisse :

- **Du PIB** : En Albanie, l'agriculture est, avec 18,5 % du PIB, le deuxième secteur le plus important de l'économie albanaise après celui des services.
- **Des exportations** : En Serbie, les exportations agro-agri ont représenté 16,1 % du total des exportations nationales en 2019, avec un solde commercial agri-agro de +1,11 Md EUR. En 2020, les exportations agri-agro serbes ont augmenté (+13 % au T2 2020), de même qu'en Albanie (+10 % au T2 2020) où les exportations agri-agro représentent 11,8 % des exportations totales. Ce dynamisme des exportations agricoles témoigne de la résilience du secteur face à la pandémie. La Bulgarie et la Serbie sont cependant les deux seuls pays exportateurs nets de produits agri-agro de la région, les autres pays demeurant dépendants des importations agricoles et notamment de produits alimentaires transformés.
- **De l'emploi** : Dans 6 des 9 pays de la région, la part de l'emploi agricole dans l'emploi total dépasse 15 % : Serbie (15 %), Bosnie-Herzégovine (15,4 %), Macédoine du Nord (15,7 %), Roumanie (21,2 %), Kosovo (25 %) et Albanie (36,7 %) où près de 50 % des femmes actives travaillent dans le secteur agricole.

L'ensemble de ces données économiques est sans doute sous-estimé, **le secteur étant marqué par une forte informalité** accentuée par les problèmes de cadastre dans les Balkans occidentaux et l'absence de politique de structuration agricole dans l'ensemble de la région.

Poids de l'agriculture dans le PIB, l'emploi et les échanges (2019)



Source : Banque mondiale et calculs du SER à partir des données de la DGDDI

II. Vulnérabilités structurelles et climatiques – projets et opportunités

L'agriculture de ces pays encore en transition demeure largement orientée vers une agriculture de petite taille et vivrière, avec des degrés de polarisation (existence de très grandes exploitations) plus marqués en Bulgarie, Roumanie et en Serbie¹⁴. A l'exception notable de la Bulgarie (22 ha) et de la Croatie (11,6 ha), la taille moyenne des exploitations à l'échelle régionale est comprise entre 1,2 ha et 4,6 ha - largement en dessous de la moyenne européenne de 15,2 ha. En Macédoine du Nord, seules 1,5 % des exploitations ont une taille supérieure à 10 ha, tandis que 88 % des exploitations ont une taille inférieure à 3 ha. Si la taille moyenne des exploitations augmente et le nombre de fermes diminue progressivement, le processus de remembrement demeure difficile, en lien avec l'absence d'incitation au regroupement au moment de la succession. Outre la problématique foncière, le remembrement en Bosnie-Herzégovine est également ralenti par l'existence de sols pollués par les mines antipersonnel.

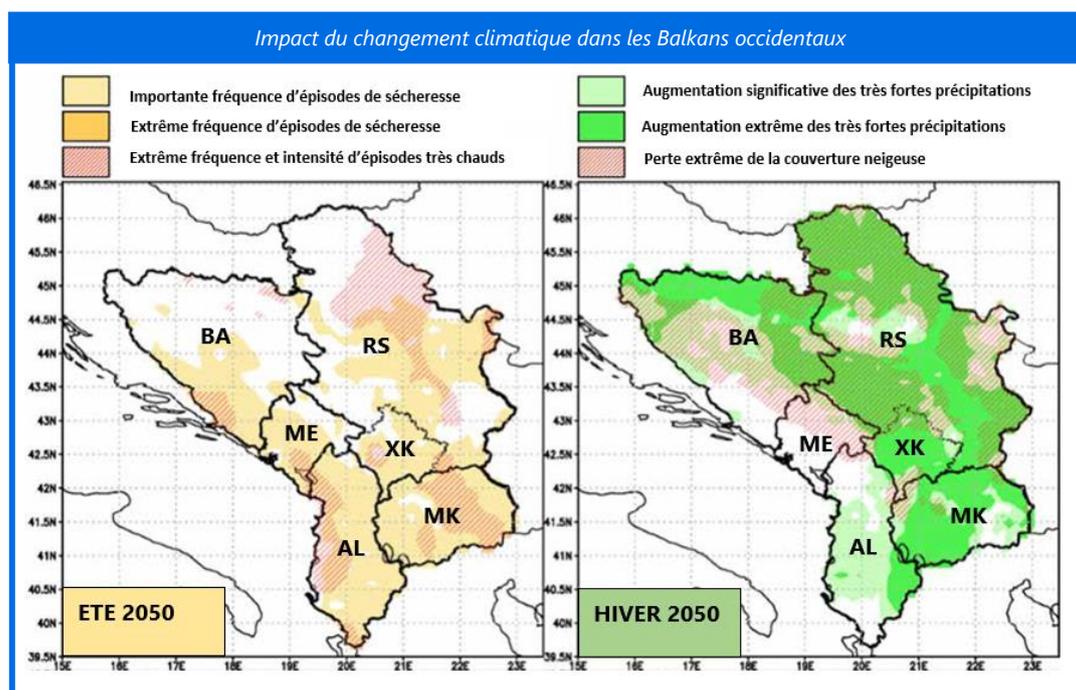
Le secteur est aussi affecté par le vieillissement démographique, **le remplacement générationnel agricole peinant à se mettre en place**. En Serbie, 12 % des fermiers ont moins de 44 ans et près de 43 % ont plus de 65 ans. En Roumanie, seuls 3 % des fermiers ont moins de 35 ans¹⁵. Plusieurs pays (Macédoine du Nord, Kosovo, Albanie) enregistrent des taux élevés d'abandon des terres agricoles en raison notamment de l'émigration des petits propriétaires fonciers dans les villes et à l'étranger.

À ces vulnérabilités structurelles s'ajoute une vulnérabilité climatique croissante, avec une récurrence importante d'épisodes climatiques sévères (inondations, sécheresses extrêmes) depuis 2000 dans les Balkans occidentaux. Un scénario pessimiste (RCP 8.5)

¹⁴ Présence des plus grandes exploitations de l'UE

¹⁵ Le bureau des statistiques comptabilise exclusivement les gestionnaires des fermes.

prévoit, à paramètres constants, une chute du rendement des cultures comprise entre -10 % et -30 % en Albanie, en Macédoine du Nord, au Kosovo, et dans une partie du Monténégro et de la Serbie. Aussi, un **Agenda vert** - qui reprend les fondamentaux du Pacte Vert de l'Union européenne et appelle au développement d'une agriculture et d'une production agro-alimentaire durables - a-t-il été adopté lors du sommet de Sofia (novembre 2020) sur les Balkans occidentaux.



Source : Conseil de Coopération Régionale (RCC). Modélisation des prédictions climatiques en hiver et en été en 2050, dérivées à partir des scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5.

Dans les Balkans occidentaux, les institutions financières internationales (IFIs), très présentes, s'engagent dans la lutte contre le changement climatique dans le secteur agricole. Des investissements sont notamment prévus dans les infrastructures d'irrigation : en Albanie (Banque mondiale), au Monténégro (IFAD) et en Serbie (BERD). **Dans les Etats membres de l'UE, les plans de relance et de résilience nationaux** prévoient, à ce titre, d'importants soutiens. En Roumanie, les projets d'irrigation et de drainage - qui couvrent le tiers des surfaces arables (2,9 M ha) -représentent près de 12 % du budget du PNRR soit 4,09 Mds EUR. En Bulgarie, 500 M EUR d'investissements sont envisagés pour les infrastructures d'irrigation et la digitalisation de l'agriculture.

III. Potentiel de développement des relations économiques bilatérales

Compte tenu de la dépendance de la majorité des pays des Balkans occidentaux aux importations agricoles¹⁶ et de la teneur européenne de leurs échanges, **l'ensemble de la région dispose d'un fort potentiel à l'export et à l'internationalisation pour les entreprises françaises**, sachant que les échanges commerciaux bilatéraux en matière agri-agro demeurent encore modestes.

Dans les échanges commerciaux agri-agro des pays de la région avec les Etats membres de l'UE, la France occupe un rang inférieur à l'Allemagne (1^{er} fournisseur agri-agro en Roumanie, en Croatie et en Serbie ; 2^{ème} en Bulgarie et en Macédoine du Nord¹⁷), à l'Italie (1^{er} fournisseur agri-agro en Albanie, 2^{ème} en Serbie et en Croatie) et à la Pologne (3^{ème} fournisseur agri-agro en Roumanie, en Serbie et en Macédoine du Nord).

Principalement localisés en Roumanie, en Serbie et en Bulgarie où ils opèrent dans des secteurs variés (céréales, fruits surgelés, produits laitiers, sucre, foie gras, intrants agricoles, semences, équipements, etc.), les investisseurs français sont peu présents dans les autres pays de la région.

Très structurée en Roumanie avec le volet agricole de la feuille de route du partenariat stratégique franco-roumain (technologies SIG, enseignement professionnel, recherche en lien avec la résilience climatique), la coopération bilatérale se développe en Bulgarie, par exemple dans le cadre de l'Alliance européenne pour la recherche « Vers une agriculture sans pesticide de synthèse».

Dans les Balkans Occidentaux, la coopération bilatérale accompagne le processus d'adhésion, notamment en s'appuyant sur les instruments et soutiens européens TAIEX, jumelages, ERASMUS+, programmes IPARD. La France, l'Autriche et la Croatie ont ainsi remporté en mai 2020 un jumelage pour le « renforcement des capacités du secteur vétérinaire et l'alignement sur les acquis de l'UE » en Bosnie-Herzégovine. En Serbie, un consortium italien, français et autrichien finalisera début 2021 un jumelage sur l'agriculture biologique et sur les indications géographiques. Autre exemple en Albanie avec le programme ERASMUS+ SmartAL coordonné par le CIHEAM-IAMM (Montpellier), qui ambitionne la mise en place d'un master 2 de gestion agricole en 2021.

Si de nombreux bailleurs sont déjà très présents dans le domaine agricole, la coopération française peut encore être approfondie ; outre l'accès des femmes aux opportunités économiques dans le monde rural (qui fait l'objet d'un prêt conjoint AFD – Banque mondiale en Albanie), les thèmes de l'agroécologie, de la formation professionnelle, de la protection des indications géographiques, de la structuration de filières et de la numérisation de l'agriculture constituent autant de domaines porteurs.

¹⁶ Le taux de couverture des importations agri-agro par les exportations n'est que de 8 % au Kosovo, 8,8 % au Monténégro, 22,5 % en Bosnie-Herzégovine et 32 % en Albanie.

¹⁷ Toutes les données de la LESE relatives au commerce extérieur sont exprimées en valeur.

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole albanais en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	18,5 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	36,7 %
Part de la SAU dans la superficie totale	43,1 %
Part terres arables dans la superficie totale	22,6 %
Solde commercial agri-agro	-0,61 Md EUR
Enveloppe IPARD II 2014-2020	71 M EUR
Principaux postes d'importation	Céréales, boissons alcoolisées, poissons
Principaux postes d'exportation	Légumes, viande, poissons
Nombre d'exploitations (2012)	321 500
Taille moyenne des exploitations (2012)	1,20 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **18,5 % du PIB, 21,0 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et 36,7 % des emplois**. La surface agricole utilisée (SAU) est de 1,2 M ha (43,1 % de la surface totale), dont 0,6 M ha de terres arables (22,6 %). La diversité climatique, pédologique et géomorphologique permet une agriculture variée. Les montagnes, qui représentent 70 % de la surface totale, concentrent la majeure partie des pâturages. Citrons, olives et figes sont cultivés dans les plaines près du littoral, tandis que les vergers et les grandes cultures sont principalement situés dans les collines. En 2019, les échanges de produits agri-agro ont progressé de +5 % à 1,18 Md EUR. **Le solde des échanges agricoles et agroalimentaires est**

demeuré négatif à -0,61 Md EUR avec un taux de couverture des importations limité à 32 %. Les exportations sont dominées par les légumes et préparations à base de légumes (29 % des exportations agri-agro), la viande et les préparations à base de viande (20 %) et les produits de la mer (15 %), tandis que les importations couvrent un large spectre : céréales et préparations à base de céréales (17 %), boissons alcoolisées (13 %) et produits de la mer (8 %). L'UE est le principal partenaire commercial agricole de l'Albanie (à l'origine de 60 % des exportations et 68 % des importations). L'Italie, la Grèce et la Pologne sont les premiers fournisseurs agricoles de l'UE en 2019.

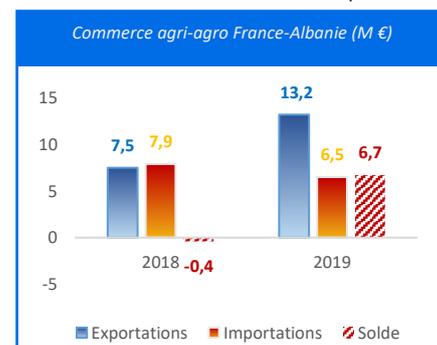
- **Budget** : Le projet de loi de finance 2021 prévoit un budget de 104,9 M EUR pour le secteur agricole (+1,5 % en g.a.). La Stratégie nationale pour l'agriculture et le développement rural 2014-2020, soutenue par la FAO, ambitionne un alignement progressif sur les normes et les réglementations de l'UE et une augmentation des capacités institutionnelles.
- **Financement UE** : L'instrument IPARD II pour la période 2014-2020 dédiait une enveloppe de 71 M EUR, déclinée en 3 mesures : investissements dans les actifs physiques des exploitations (31,4 M EUR), investissements dans les chaînes de transformation et de distribution (26,5 M EUR), diversification des fermes et développement commercial (11 M EUR).
- **Financement IFIs** : En 2020, la Banque mondiale a financé un projet de réhabilitation du réseau d'irrigation à Konispol (10 M EUR). La Banque mondiale a également octroyé en 2018 un prêt de 23 M EUR pour la modernisation des infrastructures d'irrigation dans le cadre du projet « Ressources en eau et projets d'irrigations en Albanie ». En 2019, la BERD a mis en place une ligne de crédit de 35 M EUR via la Raiffeisen Bank Albania pour les exploitations agricoles et les entreprises du secteur agroalimentaire.

2. Organisation de la filière et présence française

Si l'agriculture est un secteur majeur de l'économie albanaise, elle demeure marquée par un objectif d'autosuffisance et le manque de productivité. Le paysage agricole est très fragmenté, en témoigne la taille moyenne des exploitations de 1,20 ha. Sur les 321 500 exploitations du pays, près de 98,2 % sont de petites entreprises familiales. La gestion foncière entrave le processus de remembrement, malgré l'entrée en vigueur en février 2019 d'une nouvelle loi sur les cadastres¹⁸. La mécanisation des exploitations albanaises est très faible : seulement 5 % des fermes recensées en 2012 possèdent un tracteur. Malgré des productions parfois supérieures à la demande domestique (pastèques, légumes de serre), les exploitations albanaises sont limitées à l'export par le défaut de structuration des filières et leur non-alignement avec les normes de sécurité et de qualité européennes, notamment en matière animale. Seules 40 000 sont enregistrées fiscalement (et seront donc en mesure de bénéficier du mécanisme d'exemption des taxes sur les hydrocarbures, accordé en réponse à la pandémie).

- **La production végétale** est dominée par les légumes (1,26 M tonnes dont 0,30 M tonnes de melons), les céréales (0,67 M tonnes) et les pommes de terre (0,26 M tonnes).
- **La production animale** est centrée sur la viande (46,8 % de la production animale) et l'industrie laitière (40,5 %) avec une production de 120 M litres de lait de vache en 2019. La taille du cheptel bovin diminue depuis de nombreuses années (416 000 têtes en 2019 contre 504 000 en 2015). La pêche occupe une place non négligeable notamment à Dürres et Vlorë : 15 011 t de poissons ont été pêchés ou élevés en 2019.

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires¹⁹ entre la France et l'Albanie ont atteint 19,8 M EUR en 2019 (+27,7 % en g.a.), marqués par un solde commercial agri-agro français positif (+6,7 M EUR). Les exportations françaises sont dominées par le sucre (54 % des exportations agricoles), les boissons alcoolisées (14 %), les céréales (8 %) et les légumes (7 %). Les importations sont principalement composées de boissons (32 %), de plantes aromatiques et épices (31 %) et de viande (10 %). Les conditions climatiques (300 jours de soleil par an) et pédoclimatiques sont favorables et permettent **aux produits agricoles albanais une entrée précoce sur le marché** régional (en moyenne 20 jours avant ses voisins de la région Danube-Balkans). La production de tomates, dynamique (+45 % en 2017 par rapport à 2010), touche de nombreux marchés à l'export (24^e exportateur mondial de tomates avec 0,3 % des exportations mondiales en valeur). Pour mémoire, la moitié de la production de tomates est réalisée sous serre (dont 95 % de serres solaires). Le pays est également **spécialisé dans la production de PPAM sauvages, dont il exporte plus de 99 % de sa production** (3000 espèces). En matière de coopération éducative, le programme Erasmus+ SmartAL (budget 750 000 EUR), coordonné par le CIHEAM-IAMM (Montpellier), ambitionne la mise en place en 2021 d'un master 2 « Innovations européennes pour une gestion durable des territoires, des zones rurales et de l'agriculture en Albanie : instruments, politiques, stratégies ».



¹⁸ La loi n°111/2018 établit l'Agence nationale des cadastres, met en place l'obligation d'enregistrement des biens via le cadastre digital national, et définit de nouvelles obligations relatives aux transactions portant sur des biens hypothéqués.

¹⁹ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agréée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofournitures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole bosnien en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	5,6 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	15,4 %
Part de la SAU dans la superficie totale	43,1 %
Part terres arables dans la superficie totale	20,0 %
Solde commercial agri-agro	-1,16 Md EUR
Enveloppe IPARD II 2014-2020	Aucune
Principaux postes d'importation	Céréales, fruits et légumes, viande
Principaux postes d'exportation	Fruits et légumes, produits laitiers, céréales
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	0,2 %
Nombre d'exploitations (estimation)	360 000
Taille moyenne des exploitations (estimation)	1,97 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **5,6 % du PIB, 6,6 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et 15,4 % des emplois**. Le pays est montagneux (42 % de la surface totale) et jouit d'un climat diversifié : continental en Pannonie, méditerranéen dans le sud du pays et montagnard dans les Alpes dinariques. La surface agricole utilisée (SAU) représente 2,2 M ha (43 % de la superficie), dont 1,0 M ha de terres arables (20 %). En 2019, les échanges de produits agri-agro ont progressé de +2,6 %, tirés par la hausse des importations (+5,0 %). **Le solde des échanges agricoles et agroalimentaires est demeuré négatif à -1,16 Md EUR** avec un taux de couverture des importations limité à 22,5 %. Les exportations sont dominées par les fruits et légumes (27 % des exportations), les produits laitiers (17 %) et les céréales (14 %),

tandis que les importations couvrent un large spectre : céréales (15 %), fruits et légumes (14 %) et viande (13 %). L'UE est le principal partenaire commercial agricole de la Bosnie-Herzégovine (à l'origine de 56 % des exportations et 45 % des importations). La Croatie, l'Allemagne et l'Italie sont les premiers fournisseurs agricoles au sein de l'UE. Le secteur agricole représente 0,2 % du stock total d'IDE (32,2 M EUR) en 2019.

- **Financement UE :** L'instrument IPA II octroyait une enveloppe globale de 99,4 M EUR pour la compétitivité, l'innovation, l'agriculture et le développement rural sur la période de programmation 2014-2020. Le programme EU4Agri, cofinancé par le PNUD et la CzDA²⁰, a programmé 20,3 M EUR de financements sous le mécanisme IPA II pour la période 2020-2024. Un appel à projets a notamment été lancé en décembre 2020 pour le financement d'exploitations agricoles du secteur primaire (1,8 M EUR). Le programme EU4Business a également accordé 2,2 M EUR à des producteurs et transformateurs agricoles en 2019. Pour mémoire, la Bosnie-Herzégovine n'est pas bénéficiaire de l'instrument IPARD II. La décentralisation territoriale entrave en effet la mise en place des outils de gestion des fonds à l'échelle nationale dont principalement la création d'une agence nationale de paiement, mais également l'élaboration d'un système intégré de gestion et de contrôle, d'un système d'identification des parcelles ainsi que l'alignement avec les règles européennes sur les paiements directs.
- **Financement IFIs :** Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a accordé fin 2020 un prêt de 11,8 M EUR pour l'amélioration de la compétitivité de 8650 exploitations agricoles dans le cadre du programme pour le développement rural.

2. Organisation de la filière et présence française

Le secteur agricole bosnien souffre d'un déficit de productivité. La décentralisation territoriale participe au sous-financement chronique du secteur. Les capacités institutionnelles limitées, l'absence de statistiques et de registres agricoles fiables expliquent la faible mobilisation des donateurs internationaux et la non-éligibilité du pays au mécanisme de préadhésion IPARD II. L'agriculture est en outre marquée par une forte informalité, les deux tiers des 360 000 fermes n'étant pas inscrites dans les registres respectifs des exploitations agricoles des trois entités bosniennes. Les terres agricoles sont morcelées, la taille moyenne des exploitations ayant été estimée à 1,97 ha dans le cadre d'un recensement agricole pilote en 2010. La pollution des sols par les mines antipersonnel, les phénomènes migratoires et la gestion cadastrale inefficace participent à l'atomisation des terres privées et publiques. La mécanisation et la financiarisation des exploitations agricoles sont très faibles tout comme la structuration des filières. Les petits producteurs, insuffisamment reliés aux transformateurs et distributeurs, privilégient les ventes en circuit court et informelles.

- **La production végétale (63 % de la production agricole totale)** est dominée par les céréales (60 % de la superficie arable en 2019), les plantes fourragères (24 %) et les légumes (13 %). Les vergers et les vignobles s'étendent respectivement sur 5 % et 0,3 % de la SAU. A noter que la Bosnie-Herzégovine est le 10^e producteur mondial de framboises, 15^e producteur de prunes et 35^e producteur de fraises et un producteur important de choux, poivrons, pommes de terre et concombres.
- **La part du secteur de l'élevage dans la production totale est relativement faible (37 %).** L'industrie laitière est l'élément central de la production animale bosnienne, près de 687 M litres de lait ayant été produits en 2018 (dont 97% de lait de vache). Les cheptels bovins (0,34 M de têtes en 2019) et de volailles (11,7 M) se sont réduits ces dernières années.

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires²¹ entre la France et la Bosnie-Herzégovine sont faibles (9,1 M EUR en 2019), marqués par un solde commercial agri-agro français positif (+345 000 EUR). Les exportations françaises sont variées : vin et boissons alcoolisées (21 %), aliments pour animaux de compagnie (19 %), huiles essentielles (16 %) et produits de la pêche (9 %).

Les importations françaises sont quant à elles dominées par les préparations à base de fruits et légumes (46 %), les huiles essentielles (19 %) et les préparations à base de poisson (19 %). A l'exception de la filière laitière (15 % de parts de marché), les entreprises françaises du secteur sont peu présentes en Bosnie-Herzégovine. Compte tenu des faibles dépenses opérationnelles et d'investissement, des opportunités dans les chaînes de valeurs fruiticole et maraîchère existent : achat et remembrement de petites exploitations de fruits et légumes, mise en place de centres de congélation, investissements dans des chaînes de transformation, production de PPAM et champignons. A noter également un fort potentiel de développement **de la filière halal, de nombreuses entreprises des filières laitières et animales étant déjà certifiées**. En matière de coopération institutionnelle, La France, l'Autriche et la Croatie ont remporté en mai 2020 un jumelage (3 M EUR) pour le « renforcement des capacités du secteur vétérinaire et l'alignement sur les acquis de l'UE ».

Commerce agri-agro France-Bosnie Herzégovine (M €)



²⁰ Agence tchèque de développement (Czech Development Agency)

²¹ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agréée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofournitures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole bulgare en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	3,2 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	6,5 %
Part de la SAU dans la superficie totale	45,4 %
Part terres arables dans la superficie totale	31,2 %
Solde commercial agri-agro	+888 M EUR
Enveloppe PAC 2014-2020	7 Mds EUR
Principaux postes d'importation	Viandes, graines & fruits oléagineux, cacao
Principaux postes d'exportation	Céréales, graines & fruits oléagineux
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	0,5 %
Nombre d'exploitations (2016)	203 000
Taille moyenne des exploitations (2016)	22 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **3,2 % du PIB** (1,9 Md EUR), **3,7 % de la valeur ajoutée brute (VAB)** et **6,5 % de l'emploi total**. La surface agricole utilisée (SAU) est de 5,0 M ha (45,4 % de la superficie totale), dont 3,5 M ha de terres arables (31,2 %). En 2019, les échanges de produits agri-agro ont progressé de +12,0 % en g.a. (+14,0 % pour les exportations et +9,4 % pour les importations). La Bulgarie demeure exportatrice nette de produits alimentaires et de bétail (4^{ème} poste d'exportations), avec un **solde commercial à +888 M EUR en 2019**. Les exportations sont dominées par les céréales (39,7 % des exportations de produits alimentaires), les graines et les fruits oléagineux (17,4 %), les graisses et les huiles animales ou végétales (9,4 %), les préparations pour

bétail (8,4 %) et les préparations à base de céréales (8,3 %). Les importations de produits alimentaires, qui représentent 7,7 % du total des importations (7^{ème} poste), sont diversifiées : viandes et abats comestibles (17 %), graines et fruits oléagineux (12,3 %), cacao (10,3 %), fruits (8,2 %) et préparations à base de céréales (7,1 %). L'UE demeure le principal partenaire commercial de la Bulgarie en matière alimentaire (à l'origine de 79 % des exportations et 68 % des importations). La Roumanie, l'Allemagne et la Grèce sont les premiers fournisseurs agri-agro. Le secteur agricole représente 0,5 % du stock d'IDE (248,4 M EUR) et 5,6 % (63,6 M EUR) des flux d'IDE en 2019.

- **Financements européens** : L'enveloppe au titre de la **PAC 2014-2020** est de 7,4 Mds EUR (+37 % par rapport à la période 2007-2013), dont 4,7 Mds EUR d'aides directes et 2,3 Mds EUR de financement FEADER pour le développement rural, dont le taux d'absorption s'établit à 41 % en mars 2020. La Bulgarie espère une enveloppe similaire pour la prochaine période de programmation 2021-2027 (5 Mds EUR d'aides directes et 2 Mds EUR de financement FEADER).
- **Dans le cadre de son projet de plan de résilience 2021-2023**, des projets d'investissements de 500 M EUR sont attendus dans les infrastructures d'irrigation et la digitalisation de l'agriculture bulgare.
- **Financement des IFIs** : La **BERD** participe activement au financement du secteur agroalimentaire bulgare : entreprises privées, organismes de certification agricole, etc. La **Banque mondiale**, présente en Bulgarie, n'intervient plus directement en agriculture.

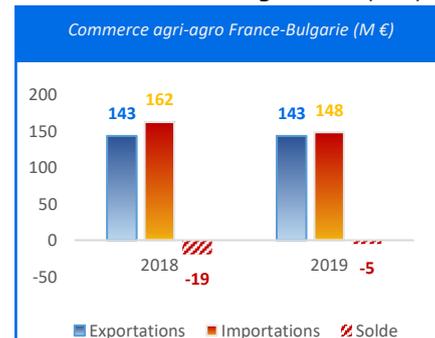
2. Organisation de la filière et présence française

Le secteur agricole bulgare s'est largement restructuré et modernisé depuis son adhésion à l'Union européenne. Les dispositifs de soutien et l'accès au marché commun ont permis une augmentation des revenus annuels moyens des exploitations, passant de 3 000 EUR par ferme en 2007 à 10 000 EUR en 2016 (dont 4 000 EUR de subventions contre 500 EUR en 2007). La concentration des exploitations s'illustre par la chute du nombre de fermes (203 000 en 2016 contre 493 000 en 2007) et l'augmentation de la taille moyenne des exploitations (22 ha en 2016 contre 6,2 ha en 2007). A noter que la moyenne de l'UE est de 15,2 ha.

- La **production végétale**, qui représente 68,3 % de la production totale du secteur agricole, profite d'une terre très fertile dans la plaine danubienne. Elle est dominée par les **céréales** (blé, maïs, orge, seigle, avoine, triticale) et par les **oléo-protéagineux (tournesol et colza)**. La production de fruits et légumes a progressé de + 72 % entre 2012 et 2018, à plus de 1,1 M tonnes (dont 906 000 tonnes de légumes), ce secteur faisant l'objet en Bulgarie d'un programme prioritaire sur financements de la PAC. **La production de légumes sous serre** (tomates, concombres, poivrons, salades) a quant à elle été multipliée par deux entre 2012 et 2018, à 131 000 tonnes. A noter que la Bulgarie, est l'un des principaux producteurs mondiaux d'huile essentielle de rose (dont une IGP obtenue en 2014) et de lavande en concurrence directe avec la production française. Si la vitiviniculture demeure relativement faible (120 M litres de vin produits par an, soit 0,7 % de la production de l'UE), elle connaît d'importants développements (55 AOP et 2 IGP).
- La part de la **production animale** dans la production agricole totale (31,7 %) suit une baisse constante. L'essentiel de la viande transformée et commercialisée en Bulgarie est de fait importé. Le déficit de production domestique des matières premières destinées aux chaînes de transformation de l'élevage et de l'industrie laitière handicape le développement de la filière. La production de foie gras, qui se développe (2^e producteur et exportateur mondial selon les années) notamment grâce à des investissements notamment français, fait figure d'exception. A noter que la France est le 1^{er} client de la Bulgarie de préparations à base de foie (7,8 % des importations de produits alimentaires transformés²²).

Les échanges commerciaux agri-agro²³ entre la France et la Bulgarie ont atteint 290,7 M EUR en 2019 (-4,7 % en g.a.), marqués par un solde négatif français de 5,2 M EUR (19,4 M EUR en 2018). En 2019, la viande et les produits à base de viande (35,9 M EUR) et les céréales (23,7 M EUR) sont les principaux produits français exportés en Bulgarie. Les importations françaises sont quant à elles dominées par les céréales (52,6 M EUR) et la viande de volaille (47 M EUR). Au sens des échanges agri-agro élargis, les agrofournitures figurent au 1^{er} rang des exportations (129,4 M EUR) et des importations (120,9 M EUR) françaises. Les investissements agri-agro français en Bulgarie sont diversifiés : malteries, céréales, foie gras, produits laitiers, huiles essentielles, insectes, semences, engrais, serres chauffées. En matière de coopération internationale, l'Académie agricole bulgare participe avec l'INRAE à l'Alliance européenne pour la recherche « Vers une agriculture sans pesticide de synthèse », qui vise à contribuer à un système agroalimentaire durable.

22 Objectif de diversification des sources de production de foie gras en lien avec les épidémies récurrentes de grippe aviaire (blocage de marchés en pays tiers).
23 Selon les données de la DGDDI (nomenclature agrégée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofournitures).



1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole croate en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	2,8 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	5,9 %
Part de la SAU dans la superficie totale	26,5 %
Part terres arables dans la superficie totale	14,5 %
Solde commercial agri-agro	-1,26 Md EUR
Enveloppe PAC 2014-2020	3,5 Mds EUR
Principaux postes d'importation	Céréales, viande, poisson
Principaux postes d'exportation	Céréales, viande, poisson
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	0,8 %
Nombre d'exploitations	134 460
Taille moyenne des exploitations	11,6 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **2,8 % du PIB** (1,5 Md EUR), 3,6% de la valeur ajoutée brute (VAB) et 5,9 % de l'emploi total. La surface agricole utilisée (SAU) est de 1,51 M ha (26,5 % de la surface totale), dont 0,82 M ha de terres arables (14,5 %). La diversité climatique, pédologique et géomorphologique permet une agriculture variée. L'essentiel de la production agricole est concentré dans la région très fertile des plaines pannoniennes (70 % des terres arables). En 2019, les échanges agri-agro de la Croatie (15 % du commerce extérieur total) ont progressé de +10 % en g.a. à 5,6 Mds EUR. La dépendance du pays aux importations agri-agro s'est toutefois accrue, **le solde commercial s'étant creusé de 22 % en 2019 en g.a. à -1,26 Md EUR.**

Les exportations sont dominées par les céréales (17 %), la viande (9 %), les produits de la mer et de l'aquaculture (8 %), le chocolat (8 %), le tabac (7 %) et les boissons (7 %). Les importations sont également variées : céréales (15 %), viande (9 %), produits de la mer (8 %), cacao (8 %) et tabac (6 %). L'UE (notamment l'Allemagne, l'Italie et la Slovénie) est le principal partenaire commercial de la Croatie en matière agricole (87 % des exportations, 62 % des importations). Les secteurs agricole et agroalimentaire représentent respectivement 0,8 % (37 M EUR) et 14 % (650 M EUR) du stock d'IDE au S2 2020.

- **Financement UE :** L'enveloppe au titre de la **PAC 2014-2020** est de 3,5 Mds EUR, dont 1,48 Mds EUR d'aides directes et 2,02 Mds EUR de financement FEADER pour le développement rural. Le gouvernement croate a choisi de redistribuer 10% du dispositif d'aides directes au financement des petites exploitations (33 EUR/ ha supplémentaires pour les exploitations <20 ha) et 15% du même dispositif pour des aides couplées à certains secteurs (lait de vache, fruits et légumes, betteraves à sucre, élevages caprins). La Croatie bénéficie également du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et de Pêche) à hauteur de 253 M EUR pour la période 2014-2020.
- **Dans le cadre de la pandémie de Covid-19,** le gouvernement a financé des stocks de l'industrie agricole et agroalimentaire (négocié au niveau de l'UE) et mis en place un dispositif de 9,2 M EUR pour soutenir les agriculteurs en difficulté, financé sur le budget de l'année 2021.
- **Financement IFIs :** La Banque mondiale a financé et mis en place dès 2018 le projet d'assistance technique « Transformation stratégique en agriculture et dans les espaces ruraux (STARS) » (2,5 M EUR), qui prévoit une augmentation des capacités du ministère de l'Agriculture et l'élaboration d'une stratégie 2021-2027 pour l'aquaculture. En 2020, la BEI a accordé un prêt de 4,4 M EUR par l'intermédiaire de la HBOR²⁴ pour la construction d'une usine de transformation de produits piscicoles.

2. Organisation de la filière et présence française

L'agriculture croate dispose d'avantages comparatifs significatifs : disponibilité des ressources en eau et diversité climatique – avec un climat continental en Pannonie, méditerranéen sur le pourtour adriatique et montagnard dans les Alpes dinariques. Si elle a doublé entre 2010 et 2016, la taille moyenne des exploitations (11,6 ha) demeure inférieure à la moyenne européenne de 15,2 ha. La majorité (84 %) des exploitations ont une superficie inférieure à 10 ha. Les migrations rurales s'accroissent, avec -1,3 pp de population rurale entre 2013 et 2019 (42,7 %). Le remplacement générationnel agricole peine à se mettre en place : 5,1 % des fermiers ont moins de 35 ans en 2016. Malgré la disponibilité de ressources en eau, seules 1% des terres arables sont correctement irriguées en 2015. La transformation alimentaire reste encore peu développée.

- **La production végétale (63 % de la production agricole totale)** est dominée par les céréales (29 % de la production végétale en valeur), les légumes (26 %), le vin (15 %) et les fruits oléagineux (11 %). A noter qu'à l'instar **de l'agrotourisme, l'agriculture biologique est en expansion, 3 % des exploitations étant certifiées en 2019** (soit 5 % de la SAU contre 1 % en 2013). L'industrie vitivinicole est développée (16 AOP) : près de 73 M litres de vin ont été produits en 2018. Elle répond essentiellement à la demande domestique, le taux d'exportation étant limité à 6 %.
- **La part de l'élevage dans la production est relativement faible (37 %).** La viande de porc (27 % de la production animale), la viande de bœuf (25 %) et les produits laitiers (22 %) occupent une part majeure de la production animale croate. Cependant la production domestique ne parvient pas à satisfaire la demande locale notamment pour le porc, les importations atteignant le double de la production locale.

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires²⁵ entre la France et la Croatie ont atteint 84,2 M EUR en 2019 (- 7,9 % en g.a.), marqués par un solde commercial agri-agro français positif (+56 M EUR). La France est le 10^e fournisseur et 21^e client en matière agri-agro, avec des exportations variées : viande (17%), cacao (14 %), vin et boissons alcoolisées (13 %), céréales (9 %). Les importations françaises agroalimentaires sont quant à elles dominées par les poissons et les préparations à base de poissons (53 %). Les entreprises françaises du secteur sont peu nombreuses en Croatie mais importantes : orge brassicole, malterie, produits laitiers, sucre, conserverie, etc. A noter que le groupe Fortenova (anciennement Agrokor) devrait prochainement céder plusieurs actifs non stratégiques, dont son activité de produits alimentaires surgelés (Ledo Plus, Ledo Citluk et Frikom).

Commerce agri-agro France-Croatie (M €)



²⁴ Banque croate pour la reconstruction et le développement

²⁵ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agrégée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofournitures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole kosovar en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	6,9 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total (est.)	25 %
Part de la SAU dans la superficie totale	38 %
Part terres arables dans la superficie totale	17 %
Solde commercial agri-agro	-657 M EUR
Enveloppe IPARD II 2014-2020	Aucune
Principaux postes d'importation	Céréales, boissons, viande
Principaux postes d'exportation	Boissons, fruits et noix, légumes
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	0,05 %
Nombre d'exploitations	185 765
Taille moyenne des exploitations	1,5 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **6,9 % du PIB** (0,49 Md EUR), 9,5 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et environ **25 % des emplois**. Le Kosovo peut être divisé en trois zones agro-écologiques distinctes : la plaine fertile de Dukagjini au climat presque méditerranéen (horticulture), la Plaine du Kosovo au nord-est du pays (céréales, pommes de terre) et les montagnes (élevage, PPAM, noix). La surface agricole utilisée (SAU) est de 0,42 M ha (38 % de la surface totale), dont 0,19 M ha de terres arables (17 %). En 2019, les échanges de produits agri-agro ont progressé de +6 % en g.a., tirés par la hausse des importations (+7 %). **Le solde des échanges agricoles et agroalimentaires est demeuré négatif à -657 M EUR**, marqué par un faible taux de couverture des importations à 8 %. Les exportations sont

dominées par les boissons et boissons alcoolisées (48 %), les fruits et noix (13 %) et les légumes (9 %), tandis que les importations sont variées : céréales et préparations à base de céréales (15 %), boissons et boissons alcoolisées (11 %), viande (11 %) et produits laitiers (7 %). L'UE est un partenaire commercial agricole important du Kosovo (à l'origine de 53 % des exportations et 39 % des importations). L'Allemagne et l'Italie sont les principaux fournisseurs. Le secteur agricole représente une part négligeable du stock d'IDE au Kosovo (0,1 M EUR).

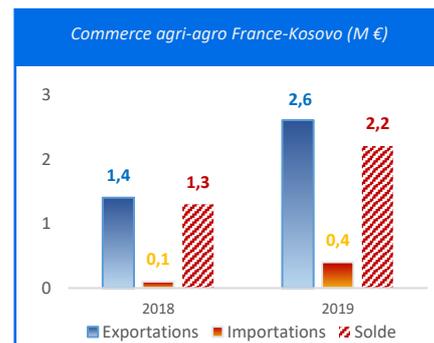
- **Budget** : En 2019, le budget national alloué au secteur agricole est de 59 M EUR. A l'instar de l'instrument IPARD II, le programme de développement rural (19 M EUR) se concentre essentiellement sur les actifs physiques des exploitations (12 M EUR) et l'investissement dans les chaînes de transformation (4 M EUR). La part allouée aux infrastructures d'irrigation reste faible à 1 M EUR.
- **Financement UE** : Le Kosovo doit renforcer ses capacités institutionnelles pour être éligible à l'instrument IPARD II. Dans le cadre de l'IPA 2014-2020, le pays est toutefois bénéficiaire de plusieurs programmes en matière agricole et alimentaire : « Développement agricole et rural » (12 M EUR) et « Sécurité alimentaire et contrôles phytosanitaires » (4 M EUR).
- **Financement IFIs** : En 2017, la Banque mondiale a accordé un prêt de 22 M USD au ministère de l'Agriculture pour soutenir l'amélioration de la productivité des secteurs de l'horticulture et de l'élevage et le renforcement de ses capacités institutionnelles jusqu'en 2021. En 2018, la Banque mondiale a octroyé un prêt de 14,6 M EUR pour l'amélioration de la gestion cadastrale. La SEM (société d'économie mixte) Canal de Provence a conçu, sur financement de la Banque Mondiale, un projet de schéma directeur d'irrigation au Kosovo.

2. Organisation de la filière et présence française

L'agriculture kosovare, familiale et vivrière, est caractérisée par un déficit de productivité. Les terres sont en effet très fragmentées, la taille moyenne des exploitations étant limitée à 1,5 ha. Le remembrement des 185 000 fermes est complexe, près de 40 % des terres arables étant abandonnées par des propriétaires ayant émigré en ville ou à l'international. Le système cadastral demeure en outre inefficace malgré l'assistance technique internationale. Les agriculteurs ont un accès limité au marché, aux marchés financiers et aux technologies. Les infrastructures d'irrigation sont peu modernes : seules 17 % des terres arables sont irriguées au moins une fois par an.

- **La production végétale**, qui représente 60 % de la production agricole totale, est dominée par les légumes (29 % de la production végétale en 2019), les céréales (20 %) et les fruits (18 %). La capacité de mouture du pays est importante (93 unités soit 1,5 M tonnes de blé par an) mais reste largement sous-exploitée avec un taux d'utilisation de 25 %. Les serres, dont le nombre a triplé depuis 1999, sont principalement des serres « tunnels » en plastique. La récolte de PPAM et champignons sauvages est historiquement très ancrée dans l'agriculture nationale et dispose d'un fort potentiel.
- **Le secteur de l'élevage** (40 % de la production agricole totale) est en net recul ces dernières années. La production animale est essentiellement centrée sur la production de lait de vache (321 M litres). Le marché ne compte que 19 transformateurs laitiers enregistrés, qui transforment 19 % de la production laitière totale. Le marché de la viande est dérivé du marché laitier, l'essentiel des bovins abattus étant des vaches de l'industrie laitière (14 000 têtes par an) ou des veaux (51 000 têtes par an).

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires²⁶ entre la France et le Kosovo ont atteint 3 M EUR en 2019 (+99 % en g.a.), marqués par un solde commercial agri-agro français positif (+2,2 M EUR). Les exportations françaises sont diversifiées : préparations alimentaires (21 %), sucre (19 %), volaille (12 %) et maïs de semence (6 %). Les importations françaises sont faibles (0,43 M EUR) et comprennent des cornichons frais (32 %), du café (20 %) et des préparations à base de légumes (17 %). La filière agroalimentaire kosovare s'est peu développée depuis l'indépendance du pays en 2008. Il existe des opportunités d'investissements dans le rachat et remembrement d'exploitations fruiticoles de petite taille (notamment dans les framboises Polka, Willamette et Meeker, dont le pays est exportateur net), les chaînes de transformation de fruits et légumes et les infrastructures d'irrigation. Le vin de la région de Rahovec (270 jours ensoleillés par an) existe depuis plus de 2000 ans et dispose d'un fort potentiel à l'export. Si la production s'est considérablement réduite (12 M litres en 2018), la région exportait près de 40 M litres par an en 1989. Concernant la production laitière, la race « Montbéliard » est implantée au Kosovo et fait l'objet d'une petite association d'éleveurs. A noter également un soutien important de la France dans la mise en place de l'IG fromage de Sharr. En matière de coopération bilatérale, une feuille de route a été établie en 2018 par les ministres de l'Agriculture français et kosovar, prévoyant notamment un appui à la structuration du secteur vitivinicole et à la mise en place de partenariats éducatifs dans les lycées agricoles.



²⁶ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agréée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofournitures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole macédonien en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	8,8 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	15,7 %
Part de la SAU dans la superficie totale	49,7 %
Part terres arables dans la superficie totale	16,2 %
Solde commercial agri-agro	-168 M EUR
Enveloppe IPARD II 2014-2020	60 M EUR
Principaux postes d'importation	Viande, céréales, fruits et légumes
Principaux postes d'exportation	Fruits et légumes, tabac, céréales
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	1,1 %
Nombre d'exploitations	178 125
Taille moyenne des exploitations	1,8 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **8,8 % du PIB (0,99 Md EUR), 9,8 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et 15,7 % des emplois**. Le sud-est du pays (34,4 % du PIB agricole en 2015), la région du Vardar (20,2 %) et la Pélagonie (19,9 %) concentrent la majeure partie des exploitations. La surface agricole utilisée (SAU) représente 1,3 M ha (49,7 % de la superficie), dont 416 000 ha de surfaces arables (16,2 %).

En 2019, les échanges de produits agri-agro ont progressé de +32 % (+14 % en g.a. pour les exportations et +6 % en g.a. pour les importations). **Le solde des échanges agricoles et agroalimentaires est cependant demeuré négatif à -168 M EUR** (taux de couverture de 77,8 %). Les exportations sont dominées par les fruits et légumes (29,9 %

des exportations), le tabac (24,5 %) et les céréales (13,9 %), tandis que les importations sont diversifiées : viande et produits à base de viande (19,2 %), céréales (13,0 %) et fruits et légumes (12,9 %). L'UE est le principal partenaire commercial agricole de la Macédoine du Nord (à l'origine de 53 % des exportations et importations). L'Allemagne, la Pologne et la Bulgarie sont les premiers fournisseurs au sein de l'UE. Le secteur agricole représente 1,1 % du stock total d'IDE (65 M EUR) et 8,0 % des flux d'IDE en 2019 (31,2 M EUR).

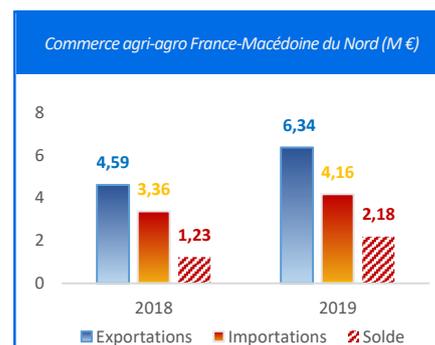
- **Budget :** Le budget national alloué au secteur agricole est de 150 M EUR en 2020 (3,2 % du PIB), en baisse depuis 2018 (184 M EUR en 2018, 170 M EUR en 2019). Une majeure partie du budget (80 %) est consacrée à la politique de subventions sous forme de soutiens de marchés et de paiements directs, principalement destinée au tabac (28 % des aides directes) et à la production végétale (15 %).
- **Financement UE :** L'instrument IPARD II pour la période 2014-2020 prévoyait une enveloppe de 60 M EUR déclinée en 3 mesures : investissements dans les actifs physiques des exploitations, investissements dans les chaînes de transformation et de distribution, diversification des fermes et développement commercial. Les taux d'absorption sont faibles (18% pour IPARD I, et 30 % pour IPARD II au 31 octobre 2018). L'UE a également financé le projet MAINLAND 2017-2021 (2,86 M EUR), mis en place par la FAO, qui ambitionne une augmentation de la taille des fermes macédoniennes, une modernisation des infrastructures d'irrigation et le développement des fermes publiques à haut potentiel. Sur les 24 projets étudiés, 15 études de faisabilité ont été réalisées et 4 projets ont été finalisés.
- **Financement IFIs :** La BERD a accordé en janvier 2020 un prêt de 49,5 M EUR cofinancé par la Commission européenne (4 M EUR) pour la modernisation du secteur agricole. Cette assistance est fondée sur deux piliers : compétitivité du secteur agricole (32 M EUR, dont 30,7 M EUR pour la modernisation des systèmes de stockage et de distribution) et renforcement des capacités institutionnelles en vue de l'adhésion à l'UE (13 M EUR destinés notamment à l'amélioration de l'absorption des fonds européens).

2. Organisation de la filière et présence française

La productivité de l'agriculture macédonienne s'avère faible (10 fois inférieure à la moyenne européenne). Le paysage agricole macédonien est en effet très fragmenté : 99,8 % des 178 125 exploitations macédoniennes sont des entreprises familiales individuelles. La taille moyenne des exploitations est limitée à 1,8 ha, avec seulement 5 % des exploitations ayant une superficie supérieure à 5 ha. Près d'un tiers des terres arables sont abandonnées ou ne sont pas utilisées à des fins agricoles. Le développement du secteur est en outre ralenti par son non-alignement avec les normes européennes de sécurité alimentaire (notamment concernant la production animale et les chaînes frigorifiques) et par des techniques post-récoltes peu optimales.

- **La production végétale (73 % de la production totale)** est dominée par **les fruits et légumes, les céréales (blé, maïs, orge) et le tabac**. En 2019, près de 1664 hectares (0,4 % de la surface arable) sont dédiés à l'agriculture biologique (céréales, luzerne, fruits). Le raisin et le vin (50 % cépages rouges et 50 % cépages blancs), produits sur 24 000 hectares (88 M litres), représentent 17 % du PIB agricole. Il est majoritairement (85 %) destiné à l'export, notamment vers la Serbie (32 %) et la Croatie (21 %). Si l'impact de la Covid-19 sur l'ensemble de la filière agricole est faible grâce à la baisse du prix des intrants agricoles, la vente de boissons alcoolisées a baissé de 65,9 % au T1 en g.a. en raison de la baisse du tourisme et de la chute du prix du vin sur le marché de l'export. L'industrie vitivinicole bénéficiera d'une politique gouvernementale de rachat de raisins pour la récolte de 2020 (6,7 M EUR).
- **Le secteur de l'élevage, qui représente 27 % de la production agricole totale**, est centré sur la **production laitière** (50,1 % de la production animale totale). Malgré des conditions climatiques et géographiques favorables, la production laitière ovine demeure sous-développée (95 % des brebis sont élevées dans des fermes individuelles). La production de viande est essentiellement concentrée sur les filières bovine (17 % de la production animale totale) et porcine (16 %).

Les échanges commerciaux agri-agro²⁷ se sont limités à 10,4 M EUR en 2019 (+32 % en g.a.), marqués par un solde commercial français positif à +2,2 M EUR. Le vin (1,05 M EUR) et les produits laitiers (0,96 M EUR) sont les premiers postes d'exportations françaises, tandis que les préparations à base de fruits et légumes (1,59 M EUR) et le tabac (0,62 M EUR) sont les principaux produits macédoniens importés en France. Il existe des investissements français dans la filière des produits laitiers.



²⁷ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agrégée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofouritures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole monténégrin en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	6,4 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	7,9 %
Part de la SAU dans la superficie totale	18,6 %
Part terres arables dans la superficie totale	0,5 %
Solde commercial agri-agro	-508 M EUR
Enveloppe IPARD II	39 M EUR
Budget national 2019	52,4 M EUR
Principaux postes d'importation	Viande, fruits et légumes, céréales
Principaux postes d'exportation	Vin, viande, fruits et légumes
Nombre d'exploitations	44 000
Taille moyenne des exploitations (2016)	4,6 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **6,4 % du PIB, 7,9 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et 7,9 % de l'emploi total au Monténégro**. La surface agricole utilisée (SAU) est de 256 808 ha (18,6 % de la superficie totale), dont 7 200 ha de terres arables utilisées (0,5 %). La superficie arable est faible et suit une tendance baissière, en raison notamment de l'urbanisation croissante du Monténégro. L'agriculture intensive est essentiellement pratiquée dans les environs de Podgorica et Niksic, mais l'élevage - notamment dans les alpages - occupe 94 % de la SAU. Si l'agriculture monténégrine est remarquable par sa diversité (citrons, olives, fruits et légumes, horticulture, etc.), **le pays demeure largement dépendant du commerce extérieur, avec un solde commercial agri-agro à -508 M EUR**

et un taux de couverture des importations à 8,8 % en 2019. Les exportations agri-agro (48,7 M EUR) sont dominées par le vin (28 % du total des exportations), la viande (28 %) - notamment le jambon et le lard (15 %) - et les fruits et légumes (14 %). Les importations (556 M EUR) couvrent un spectre très large : viande (20 % des importations agri-agro) et notamment les préparations à base de porc (9 %), fruits et légumes (14 %), céréales (13 %), produits laitiers et œufs (10 %), café, thé et épices (7 %). En 2020, la pandémie a entraîné une chute très importante du tourisme, des importations et du PIB²⁸. L'UE est à l'origine de 39 % des exportations et 14 % des importations en matière agricole et agroalimentaire au Monténégro. Les pays de l'ALECE, dont notamment la Serbie, demeurent les principaux partenaires commerciaux du Monténégro (48 % des exportations et 81 % des importations).

- **Budget :** Le budget national a prévu une enveloppe de 52,4 M EUR pour l'agriculture en 2019. La hausse du budget à +31 % en g.a. s'est traduite par l'augmentation des capacités institutionnelles et la mise en place d'un dispositif de soutien des jeunes agriculteurs (10 000 EUR de subventions par ferme). Pour mémoire, seuls 7 % des agriculteurs ont moins de 24 ans en 2016 (46 % ont plus de 55 ans).
- **Financement UE :** L'instrument IPARD II pour la période 2014-2020 octroyait une enveloppe de 39 M EUR, déclinée en 5 piliers : investissements dans les actifs physiques des exploitations (11,9 M EUR), investissements dans les chaînes de transformation et de distribution (17,8 M EUR), agriculture écologique et biologique (3,5 M EUR), diversification des fermes et développement commercial (2,2 M EUR) et investissements dans les infrastructures rurales (1,6 M EUR).
- **Financement IFIs :** La Banque mondiale a financé à partir de 2017 le projet « Développement institutionnel et de renforcement de l'agriculture au Monténégro (MIDAS) » (15,7 M USD), qui ambitionne un renforcement des capacités institutionnelles et une adaptation aux exigences européennes en matière agricole. Le taux d'absorption du MIDAS était de 88 % en novembre 2020. Par ailleurs, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a financé le projet « Transformation et regroupement rural » (RTCP) à hauteur de 6,12 M USD en 2018. Le projet, qui porte sur le nord du pays, prévoit une meilleure intégration de la chaîne de valeur agricole, le désenclavement des agriculteurs, et une amélioration de l'accès aux infrastructures de transport et d'irrigation.

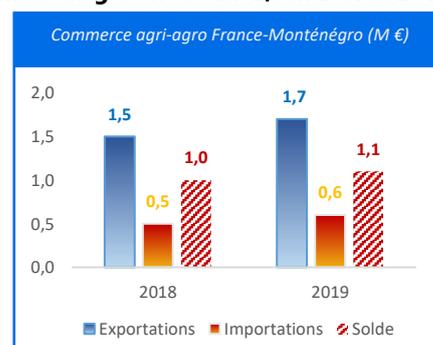
2. Organisation de la filière et présence française

L'agriculture monténégrine est peu productive malgré des conditions climatiques très favorables. Si la taille moyenne des fermes (4,6 ha) est relativement supérieure à celle de ses voisins balkaniques, il est important de noter que 36 % des exploitations ont une surface inférieure à 0,5 ha et 67 % ont une surface inférieure à 3 ha en 2016. La structuration des filières est encore faible, les agriculteurs du nord du pays étant déconnectés des transformateurs et distributeurs nationaux.

- **La production végétale** est répartie sur 13 714 ha dont 2 292 ha de vergers et oliveraies et 2708 ha de vignobles en 2015. La production végétale est faible mais variée : pommes de terre (27 193 t), pastèques (20 125 t), choux (8 792 t), etc. L'industrie vitivinicole est développée, l'entreprise publique « 13. Jul-Plantaže » produisant à elle seule 14,5 M litres de vin par an (94,5 % de la production nationale officielle).
- **La production animale** constitue la branche la plus importante de l'agriculture monténégrine. Les cheptels bovin (89 000 têtes), caprin et ovin (223 000 têtes) sont majoritairement tournés vers la production laitière (56 %). Les fermes se distinguent par leur autosuffisance, seuls 15 à 20 % du lait produit étant revendu aux distributeurs et transformateurs laitiers. Cette faible productivité se traduit également par la taille des exploitations, 53 % des exploitations bovines possédant moins de 2 têtes. A noter que la production de viande ne permet pas de satisfaire la demande locale et touristique, les importations de viande per capita étant les plus élevées d'Europe avant la pandémie (179 EUR en 2019).

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires²⁹ entre la France et la Monténégro ont atteint 2,3 M EUR en 2019

(+12 % en g.a.), marqués par un solde commercial agri-agro français positif (+1,1 M EUR). Les exportations françaises sont dominées par les boissons alcoolisées (43 % des exportations) - notamment le vin (22 %) - et les pommes de terre (28 %). Les importations sont négligeables et essentiellement composées de fruits (52 %) et d'avocats (20 %). Les entreprises françaises du secteur sont peu présentes au Monténégro. Malgré la petite taille du secteur agricole, plusieurs secteurs demeurent particulièrement attractifs compte tenu des conditions climatiques et de l'attractivité touristique du pays. La modernisation des infrastructures routières reliant le nord du pays à la côte devrait participer à l'essor de l'agrotourisme. Les secteurs de l'horticulture et des petits fruits disposent également d'un fort potentiel à l'export dans les Balkans occidentaux et dans l'UE.



²⁸ Le Monténégro (0,6 M habitants) a accueilli 2,1 M de touristes en 2018. Les revenus liés au tourisme, qui représentent 25 % du PIB monténégrin, ont chuté de 90 % sur les 9 premiers mois de l'année 2020 (-84 % du nombre d'arrivées). Le FMI anticipe une contraction du PIB à -12 % en 2020.

²⁹ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agrégée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofouritures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole roumain en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	4,1 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	21,2 %
Part de la SAU dans la superficie totale	58 %
Part terres arables dans la superficie totale	38 %
Solde commercial agri-agro	- 370 M EUR
Enveloppe PAC 2014-2020	18,9 Mds EUR (8,5 % du PIB)
Principaux postes d'importation	Fruits & légumes, céréales, oléo-protéagineux
Principaux postes d'exportation	Céréales, bois, tabac
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	3 %
Nombre d'exploitations	3,4 M
Taille moyenne des exploitations	3,6 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **4,1 % du PIB (9,1 Mds EUR) et 5,2 % de la valeur ajoutée brute (VAB)**. S'il suit une tendance baissière, l'emploi agricole conserve également **une part importante de l'emploi total (21,2 % en 2019, soit le pourcentage le plus important de l'UE)**. La surface agricole utilisée (SAU) est de 13,5 M ha (58 % de la superficie totale), dont 9 M ha de terres arables (38 %).

En 2019, les échanges de la Roumanie pour les produits agricoles et agroalimentaires ont progressé de +8,5 % en g.a. pour les exportations et de +9,2 % en g.a. pour les importations. **Le solde des échanges de produits agri-agro est cependant resté négatif à -370 M EUR**. Les exportations sont dominées par les céréales (2,59 Mds EUR)

avec des fortes variations annuelles dues aux aléas climatiques, le bois (1,61 Md EUR) et le tabac (0,95 Md EUR). Les importations sont en revanche diversifiées : fruits et légumes, céréales, oléo-protéagineux, produits alimentaires transformés, viandes et produits laitiers. L'UE demeure le principal partenaire commercial de la Roumanie (61% des exportations et 84 % des importations). L'Allemagne, la Pologne et la Hongrie sont les trois premiers fournisseurs, tandis que l'Italie, la Bulgarie et l'Allemagne sont les trois premiers clients de la Roumanie en matière agricole. Le secteur agricole représente 3 % du stock total d'IDE (1,15 Md EUR) et 4 % (0,21 Md EUR) des flux d'IDE en 2019.

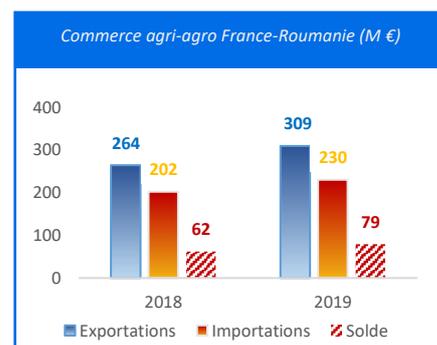
- **Financements européens** : L'enveloppe au titre de la **PAC 2014-2020** est de 18,9 Mds EUR (+39 % par rapport à la période 2007-2013), dont 10,9 Mds EUR d'aides directes et 8 Mds EUR de financement FEADER pour le développement rural. Pour la prochaine programmation 2021-2027, la Roumanie devrait bénéficier d'une enveloppe de 20,5 Mds EUR, dont 13,3 Mds EUR destinés aux paiements directs, 0,36 Md EUR aux mesures de soutien du marché (FEAGA) et 6,7 Mds EUR dans le cadre du FEADER. Le taux d'absorption est de 88 %. A noter que le **Plan national de relance et résilience** prévoit d'allouer 20 % du budget au secteur agricole (6,5 Mds EUR) au titre de la lutte contre le changement climatique, principalement pour la modernisation des infrastructures d'irrigation.
- **Financement des IFIs** : En réponse au Covid-19, la BERD et la BEI ont respectivement mis en place en 2020 des lignes de crédit supplémentaires de 15 M EUR et 7,5 M EUR en faveur d'Agricover Credit IFN pour soutenir financièrement les agriculteurs. La **Banque mondiale**, présente en Roumanie, n'intervient plus directement en agriculture mais réalise des études d'assistance technique.

2. Organisation de la filière et présence française

La productivité agricole roumaine demeure faible, malgré les développements en cours. Le paysage agricole roumain est très morcelé, les 3,4 millions d'exploitations ayant une superficie moyenne de 3,6 ha (taille moyenne de 10 ha pour les 800 000 exploitations éligibles aux aides de la PAC). Les exploitations les plus modernisées ont quant à elles principalement investi dans **le secteur végétal primaire (66 % de la production agricole)**, vulnérable aux aléas climatiques. Le secteur souffre en outre d'un déficit d'organisation de ses filières et du sous-développement de la transformation alimentaire.

- Les **céréales (blé, maïs, orge) demeurent la production agricole majoritaire**, suivies dans une moindre mesure par les oléo-protéagineux (tournesol). A noter que la production céréalière a été fortement impactée en 2020 par la sécheresse avec des rendements de récoltes en baisse de 48% dans certaines régions. L'agriculture biologique est peu développée (2,4 % de la SAU en 2018).
- **Le secteur de l'élevage représente 30 % de la valeur de la production agricole**. Les élevages ovins et caprins, historiquement développés, font l'objet d'un fort soutien national (aides transitoires) et de l'UE (aides découplées). La filière avicole est la plus intégrée, concentrée autour d'une dizaine d'unités industrielles qui contrôlent 70 % de la production. L'élevage porcin, lui aussi fortement concentré, est aujourd'hui fortement mis à mal par l'épidémie de peste porcine africaine qui sévit en Roumanie depuis 2017. Le cheptel bovin est essentiellement tourné vers la production laitière, et depuis peu vers la production de viande.

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires³⁰ entre la France et la Roumanie ont atteint 540 M EUR en 2019 (+15,7 % en g.a.), marqués par un solde commercial agri-agro français positif (+79 M EUR). Au sens élargi, les agrofournitures sont le 1^{er} poste des exportations françaises vers la Roumanie (36 % des exportations), tandis que les importations en provenance de Roumanie sont dominées par les matières premières agricoles (51 % du total). En 2019, **la France est le 7^{ème} client et le 8^{ème} fournisseur de la Roumanie** au sein de l'UE pour le secteur agri-agro élargi. Le paysage agri-agro français en Roumanie est composé de 146 filiales en 2019, issues de secteurs variés : industrie laitière, sucre, huiles, biocarburants, transformation de maïs, élevage porcin, céréales, semences, équipements agricoles, intrants agricoles, etc. **Les relations bilatérales France-Roumanie** en matière agricole et de développement rural sont importantes. La feuille de route du partenariat stratégique franco-roumain signée le 26 octobre 2020 à Paris inclut plusieurs sujets de coopération agricole : agroécologie, élevages bovins et ovins, sylviculture (technologies SIG, matériels forestiers), enseignement et recherche, lutte contre le réchauffement climatique, circuits courts, etc.



³⁰ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agrégée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofournitures).

1. Place de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole serbe en quelques indicateurs (2019)

Part du secteur agricole dans le PIB	6,2 %
Part des agriculteurs dans l'emploi total	15 %
Part de la SAU dans la superficie totale	39,4 %
Part terres arables dans la superficie totale	29,4 %
Solde commercial agri-agro	+1,11 Md EUR
Enveloppe IPARD II	230 M EUR
Principaux postes d'importation	Fruits et légumes, tabac, café, thé, cacao
Principaux postes d'exportation	Fruits et légumes, céréales, tabac
Part du secteur agricole dans le stock d'IDE	13,1 %
Nombre d'exploitations	564 541
Taille moyenne des exploitations	4,5 ha

En 2019, l'agriculture a représenté **6,2 % du PIB, 7,2 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et 15 % de l'emploi total**. La surface agricole utilisée (SAU) est de 3,5 M ha (39,4 % de la surface totale), dont 2,6 M ha de terres arables (29,4 %). La plaine de la Voïvodine favorise les cultures intensives (céréales, élevages) tandis que les Carpates et les Alpes dinariques sont propices à des cultures diversifiées de taille modérée (fruits, élevages, vignes). En 2019, les échanges agri-agro de la Serbie ont progressé de +12,5 % en g.a. à 4,55 Mds EUR. **La Serbie est le seul pays exportateur net de produits agri-agro dans les Balkans occidentaux en 2019, avec un solde commercial à +1,11 Md EUR**. Les exportations agri-agro (16,1 % du total des exportations), sont dominées par les fruits et légumes (27,1 %

des exportations agri-agro), les céréales (26,1 %) et le tabac (10,2 %). Les importations sont également composées de fruits et légumes (22,7 %), de tabac (13,6 %) et de café, thé et cacao (12,4 %). L'UE demeure le partenaire principal de la Serbie en matière agri-agro (75 % des exportations et 48 % des importations). L'Allemagne, l'Italie et la Pologne sont les premiers fournisseurs agricoles au sein de l'UE, tandis que l'Italie, la Grèce et l'Allemagne sont les premiers clients. Les pays de l'ALECE (29 % des importations) sont également des clients agricoles importants de la Serbie. Le secteur agricole représente 13,1 % du stock d'IDE (5,8 Mds EUR) et 1,3 % des flux net d'IDE (48,1 M EUR) en 2019.

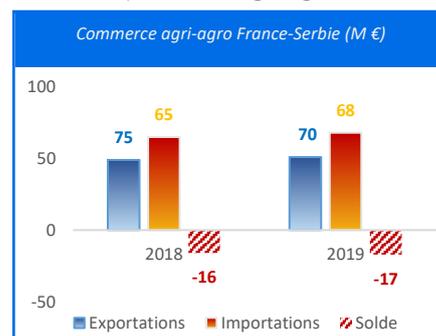
- **Budget** : La Stratégie nationale pour l'agriculture et le développement rural 2014-2024 ambitionne un alignement progressif sur les normes de l'UE en matière agricole (compétitivité, modernisation des équipements). Les subventions allouées dans le cadre du budget national sont donc conséquentes (245,5 M EUR en 2020), avec un montant maximal par exploitation fixé à 12 500 EUR.
- **Financement UE** : L'instrument IPARD II pour la période 2014-2020 dédiait une enveloppe de 230 M EUR, décaissée à partir de 2018 et déclinée en 3 mesures : investissements dans les actifs physiques des exploitations (100 M EUR), investissements dans les chaînes de transformation et de distribution (83 M EUR), diversification des fermes et développement commercial (23 M EUR).
- **Financement IFIs** : Les prêts octroyés par les IFIs visent l'amélioration de la productivité de l'agriculture serbe et de sa résilience face aux phénomènes climatiques et météorologiques, auxquels le pays est vulnérable. La BERD a ainsi accordé fin 2019 un financement de 15 M EUR pour la réhabilitation des infrastructures d'irrigations primaires à Negotin et Svilajnac. La Banque mondiale a ouvert une ligne de crédit de 45,1 M EUR en 2019 à destination des PME du secteur agricole. La BEI a mis en place en 2019 une ligne de crédit de 50 M EUR en faveur du Crédit Agricole Srbija, en partie destinée aux PME du secteur.

2. Organisation de la filière et présence française

La Serbie dispose d'un fort potentiel en tant que producteur et exportateur agricole, les terres agricoles étant nombreuses (0,7 ha de terres agricoles per capita) et les conditions pédoclimatiques particulièrement favorables. Le secteur souffre pourtant d'un déficit de productivité - en témoigne la faible croissance du PIB agricole ces 30 dernières années (+0,45 % par an en moyenne). Les terres agricoles sont en effet fragmentées (taille moyenne de 4,5 ha) : près de 99,7 % des 564 541 fermes serbes sont de petites exploitations familiales. Les infrastructures d'irrigation sont souvent obsolètes et participent à la vulnérabilité climatique du pays. La population agricole est en outre vieillissante, seuls 11,8 % des fermiers ayant moins de 44 ans (42,5 % ont plus de 65 ans). Les engins agricoles sont anciens (86 % des tracteurs ont plus de 20 ans). Le rendement par hectare est en moyenne 37 % inférieur à la moyenne de l'UE.

- **La production végétale (66 % de la production agricole totale)** est dominée par les céréales (38 % de la production végétale en valeur), les fruits (16,2 %), le raisin de cuve (11,6 %) et les légumes (10,5 %). A noter que la Serbie est l'un des grands producteurs de framboises dans le monde (120 M tonnes en 2019), et l'un des principaux fournisseurs de l'UE en fruits surgelés (170 M EUR). L'agriculture biologique est faible (0,5 % des terres arables) mais se développe (+86 % en surface depuis 2017). Les vignobles, qui sont généralement de petite taille malgré des conditions favorables, occupent 20 501 ha en 2019 (-7,4 % par rapport à 2017). La culture des OGM est actuellement interdite.
- **La part du secteur de l'élevage dans la production totale est relativement faible (34 %)**. Les cheptels bovins (0,88 M de têtes en 2018 contre 1,1 M en 2006) et porcins (2,78 M en 2018 contre 4 M en 2006) ont largement diminué ces dernières années. Les cheptels de volailles (16,2 M de têtes) et d'ovins (1,7 M) sont quant à eux relativement stables. L'industrie laitière représente 25 % de la production animale totale (376 M EUR). L'élevage serbe, principalement orienté vers l'autosuffisance, est peu intensif : seules 500 fermes ont plus de 30 animaux.

Les échanges commerciaux de produits agricoles et agroalimentaires³¹ entre la France et la Serbie ont atteint 118 M EUR en 2019 (+3,5 % en g.a.), marqués par un solde commercial agri-agro français négatif (-17 M EUR). Les exportations agri-agro françaises sont variées : boissons alcoolisées (19 %), graines de tournesol (15 % des exportations) et maïs de semence (8 %). Les importations françaises sont quant à elles largement dominées par les fruits rouges (59 % des importations), notamment les framboises (48 %) et les cerises (3 %). Au sens des échanges agri-agro élargis, la France est exportatrice nette d'agrofouritures en 2019 (+31,2 M EUR). Le paysage agri-agro français en Serbie est diversifié : céréales, malt, alimentation animale, fruits surgelés, produits laitiers, vins et spiritueux, distribution alimentaire, semences, engrais, machines agricoles, etc. A signaler la présence du **Crédit Agricole Srbija**, qui participe au financement des entreprises du secteur. En matière de coopération multilatérale, la France finalise auprès de l'Italie et l'Autriche un jumelage institutionnel pour accompagner la Serbie sur les thématiques de l'agriculture biologique et des indications géographiques.



³¹ Selon les données de la DGDDI (nomenclature agrégée « Agriculture et industrie agroalimentaire », qui inclut le tabac et le bois, mais exclut les agrofouritures).